



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 97 (1997), p. 97-108

Frédéric Colin

Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa.

## Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

## Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## Dernières publications

|               |                                                                          |                                      |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i>                                                        | Sandra Lippert                       |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i>                                                           | Gérard Roquet, Victor Ghica          |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i>                                                 | Anne-Sophie von Bomhard              |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i>                                                      | Nikos Litinas                        |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>             | Jean-Charles Ducène                  |
| 9782724711295 | <i>Guide de l'Égypte prédynastique</i>                                   | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> |                                      |
| 9782724710885 | <i>Musiciens, fêtes et piété populaire</i>                               | Christophe Vendries                  |

# Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa

Frédéric COLIN

LA TRIADE réunissant les dieux Ammon, Parammon et Héra Ammonia est attestée dans le monde grec grâce à plusieurs documents. Une dédicace découverte sur l'acropole de Lindos <sup>1</sup>, énumérant les divinités dans cet ordre, témoigne de ce que leur culte conjoint était pratiqué à Rhodes au moins dès le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Olympie également abritait la triade, d'après une description de Pausanias : « (Les Éléens) font non seulement des libations aux dieux grecs, mais encore au dieu de Libye (τῶι ἐν Λιβυῶνι) et aussi à Héra Ammonia et à Parammon. Parammon est un surnom (ἐπικλησις) d'Hermès. Ils consultent manifestement depuis la plus haute antiquité l'oracle établi en Libye et il y a dans l'oasis d'Ammon des autels dédiés comme offrandes votives des Éléens. Sur ceux-ci sont écrits toutes les questions des Éléens, les réponses du dieu et les noms des hommes qui allèrent auprès d'Ammon depuis l'Élide. Cela se trouve à l'oracle d'Ammon <sup>2</sup>. » Enfin, la plus ancienne attestation probable du triple culte fut récemment identifiée dans un document officiel émis en 363/2 par l'assemblée du peuple des Athéniens ; ce texte, gravé sur une stèle du musée du Bardo découverte dans l'épave de Mahdia (Tunisie), comprend une liste d'objets offerts à trois divinités successives, Ammon, Para[mmon] et Héra <sup>3</sup>. Le mauvais état de conservation de la pierre ne permet pas de connaître exactement la décision prise par l'assemblée, mais on a parfois supposé, étant donné la mention de θεοποι à deux reprises, que la liste répertoriait les offrandes qu'une théorie athénienne serait allée présenter au dieu patron de Siwa <sup>4</sup>. Si l'on ne saurait exclure cette hypothèse – quoique le contexte dans lequel sont évoqués les théores ne soit pas clair –, il est sans doute plus vraisemblable que la liste ait enregistré des offrandes déposées dans le sanctuaire qu'Ammon

Fr. Colin est chargé de recherches du FNRS.

<sup>1</sup> I. Lindos 77. Le présent article est issu de ma thèse annexe prononcée à l'U.L. Bruxelles le 1/3/1996.

<sup>2</sup> PAUS., V, 15, 11.

<sup>3</sup> SEG XXI, 241, l. 36-72, dont la restitution de la l. 60 fut revue par G. PETZL, in G. HELLENKEMPER-SALIES (éd.), *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia I*, Cologne, 1994, p. 386 et, indépendamment, par moi-même dans la ZPE 107, 1995, p. 213, n. 1.

<sup>4</sup> G. PETZL, *Das Wrack*, p. 385, n. 12 et p. 386, cf. C. J. CLASSEN, « The Libyan God Ammon in Greece before 331 B.C. », *Historia* 8, 1959, p. 354.

possédait au Pirée, où la stèle se dressait à l'origine <sup>5</sup> : la gestion du dème du Pirée dépendait en effet juridiquement de l'assemblée d'Athènes et il était naturel que celle-ci régit les cultes publics établis dans les ports de la Cité <sup>6</sup>.

Ces quelques documents témoignent de la diffusion de la triade libyenne dans plusieurs Cités grecques dès le IV<sup>e</sup> siècle au moins. Paradoxalement cette famille divine, dont la structure ternaire connaît de nombreux parallèles dans les cultes égyptiens, n'a pourtant jamais été identifiée clairement dans son oasis natale. Ceci nous invite à reconsidérer la lecture d'une inscription découverte en 1970 par A. Fakhry <sup>7</sup> sur l'acropole d'Aghourmi, à Siwa. Ce document fut publié à deux reprises par G. Petzl <sup>8</sup> d'après une copie et des photographies effectuées par l'inventeur ; en voici la seconde édition :

(Reste einer Zeile?)  
 ΥΛΙΟΜΑΛΛΑΧ [..... ...]  
 τὴν στήλην ἰδρ[ύσαν]-  
 το Ἄμμωνι, Παρά[μμωνι],  
 4 Ποσειδῶνι, Ἡρά[κλ]ε[ϊ] καὶ ?]  
 θεοῖς πᾶσι [κ]αὶ πάσ[αις]  
 ὑπὲρ αὐτῶν καὶ τῶ[ν]  
 γυναικῶν καὶ τέκν[ων]  
 8 κα[ὶ] τῶν ἁ[δελφῶν *vel sim.*]

La séquence HPA, suivie d'une zone en grande partie lacunaire à la fin de la ligne 4, portait naturellement le lecteur à se demander si la parèdre libyenne d'Ammon n'était pas également nommée, au lieu d'Héraklès, parmi les divinités dédicataires – Petzl revint d'ailleurs sur la question récemment pour suggérer une autre restitution : Ἡρά[ι Ἀμμωνίαι ?]. L'édition présentée ci-dessous permettra d'intégrer les nouvelles lectures que j'ai pu effectuer sur le monument lors de deux visites sur place, en juillet 1994 et en novembre 1996.

La stèle [fig. 1] fut trouvée en remploi dans le mur de l'une des maisons médiévales bâties sur le site de l'oracle d'Ammon (Aghourmi). Elle est conservée aujourd'hui (novembre 1996) dans la tombe de Pa(en)djéhouty (Pathôtès <sup>10</sup>), dans la nécropole du Gabal al-Mawta. Hauteur 40 cm, largeur maximale 45 cm, épaisseur maximale 20 cm <sup>11</sup>. Les extrémités supérieure, inférieure et droite du bloc sont abîmées. Il manque une ou plusieurs lignes de texte en haut (de très légères traces horizontales matérialisent sans doute la limite inférieure d'une ligne),

<sup>5</sup> D'après l'occurrence des mots [Πε]ραεῖ, στήλ[η] et [Μο]νυχί[α] (l. 23, 25 et 26), vestiges probables de la clause de publication. A. M. WOODWARD, « Athens and the Oracle of Ammon », *ABSA* 57, 1962, p. 6, supposait également que la liste avait trait aux offrandes déposées dans le sanctuaire d'Ammon au Pirée.

<sup>6</sup> Je remercie Didier Viviers, dont l'avis sur la question me fut précieux.

<sup>7</sup> A. FAKHRY, « Recent Excavations at the Temple of the Oracle at Siwa Oasis », in *Festschrift für H. Ricke*, *BÄA* 12, p. 30.

<sup>8</sup> G. PETZL, in *Festschrift für H. Ricke*, p. 31-32, et *id.*, « Eine Weihinschrift aus der Oase Siwa (Ammonion) », *ZPE* 9, 1972, p. 68-71.

<sup>9</sup> *Id.*, *Das Wrack*, p. 394, n. 21.

<sup>10</sup> Sur le nom de ce défunt (appelé à tort Perenipadjéhouty par K.P. KUHLMANN, *Das Ammo-*

*neion. Archäologie, Geschichte und Kultpraxis des Orakels von Siwa*, *ArchVer* 75, 1988, p. 48, n. 248), voir A. EGBERTS, « The Identity Crisis of an Egyptian Priest », *VarAeg* 5, 1989, p. 3-7.

<sup>11</sup> Ces mesures sont celles données par G. PETZL, « Zwei neue Inschriften aus Siwah », in A. FAKHRY, *op. cit.*, p. 31.

et au moins une ligne en bas, où les sommets de plusieurs lettres sont visibles. La face inscrite est très érodée et profondément entaillée par endroits. Le lapicide a régulièrement tiré deux traits horizontaux pour y aligner le texte, qui n'est cependant pas disposé en στοιχηδόν, ni n'était exactement justifié à droite (par exemple, la ligne 5 devait être plus longue que la ligne 6). Le texte était peint en rouge et le fond, peut-être en bleu, d'après de légères traces de pigment qui subsistent par endroits. Les lettres, d'une hauteur de 2,5 à 3 cm, sont relativement homogènes, mais certaines d'entre elles sont tracées maladroitement (voir en particulier la barre brisée du A de καί, à la ligne 6). Plusieurs parallèles paléographiques de Philae inviteraient à attribuer l'inscription à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (cf. *I. Philae* 14; 17; 20), sans que l'on ne puisse exclure la possibilité d'une datation à la fin du III<sup>e</sup> (cf. *I. Philae* 5) ou dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (cf. *I. Philae* 50). Le iota du datif est adscrit, mais son maintien ne permet pas de préciser la datation.

### Bibliographie

G. Petzl, «Zwei neue Inschriften aus Siwah», in A. Fakhry, «Recent Excavations at the Temple of the Oracle at Siwa Oasis», in *Festschrift für H. Ricke*, BÄA 12, 1971, p. 30-32; *id.*, «Eine Weihinschrift aus der Oase Siwa (Ammonion)», *ZPE* 9, 1972, p. 68-71; cf. J. et L. Robert, *Bull.* 1972, 616; cf. A. Fakhry, *The Oases of Egypt I: Siwa Oasis*, Le Caire, 1973, p. 163, fig. 52; (S. Stucchi, *Architettura cirenaica*, Rome, 1975, p. 573-574; 602, n. 3); cf. J. et L. Robert, *Bull.* 1974, 707; cf. G. Wagner, *Les oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs*, *BdE* 100, 1987, p. 211; 231; 330; 334; 341; cf. K.P. Kuhlmann, *Das Ammonion. Archäologie, Geschichte und Kultpraxis des Orakels von Siwa*, *ArchVer* 75, 1988, p. 87, n. 619; cf. V. Brouquier-Reddé, *Temples et cultes de Tripolitaine*, Paris, 1992, p. 258; cf. G. Clerc, «Héraklès et les dieux du cercle isiaque», in *Hommages Leclant*, *BdE* 106/3, 1994, p. 113.

[— — —]

ΥΑΦΟΜ.ΛΑΧΡΗ [4-8 lettres]

τὴν στήλην ἰδρύ[σαν]-

το Ἄμμωνι, Παρά[μμωνι],

4 Ποσειδῶνι, Ἥραι, Λιβύ[η],

θεοῖς πᾶσι [κ]αὶ πάσ[αις],

ὕπὲρ αὐτῶν καὶ τῶ[ν]

γυναικῶν καὶ τέκνῳ[ν]

8 [— — —]

1. Première lettre Υ ou Μ. || Deuxième Α ou Λ. || Troisième Φ, Ι ou Τ. || Quatrième Ο ou Ω. || Cinquième Μ ou Ν. || Sixième peut-être Λ, Δ ou Α. || 4. À la fin de la ligne, les traces de pigment permettent de lire sans difficulté les lettres ΙΑΙ, tandis que Β est clair sur les photographies noir/blanc. || Le Υ de ΛΙΒΥ est également visible grâce aux résidus de couleur rouge, seule la barre inclinée de droite en a entièrement disparu.

«... élevèrent cette stèle à Ammon, Parammon, Poséidon, Héra, Libye et à tous les dieux et toutes les déesses, pour eux-mêmes, pour leurs femmes, pour leurs enfants...»

## ■ Commentaire

**L. 1.** [Fig. 2-3] D'après la photographie publiée par A. Fakhry et G. Petzl, S. Stucchi (p. 602, n. 3) proposa de lire YATOMALLAX[, au lieu de YΛIOMALLAX[ (Petzl), et suggéra d'« ammettre un errore del lapicida nell'ordine delle prime due lettere e ricostruire Αὐτομαλαχ[α », toponyme syrtique qui aurait indiqué la provenance des dédicants. Et le savant concluait : « La datazione dell'epigrafe al II sec. d.C. confermerebbe la grafia con la o di *Automalax* data da Tolomeo (IV, 4, 2) e di *Automalaka* data dallo *Stadiasmo* (83-84). » La suggestion de S. Stucchi fut acceptée sans réserve par V. Brouquier-Reddé (p. 258), estimant que « la découverte d'une dédicace au dieu Ammon dans l'oasis de Siwa offerte par les habitants d'*Automalax* (Bu Sceefa) laisse supposer la présence d'un lieu de dévotion du dieu dans la ville des dédicants ». Passons sur le fait que rien ne laisse présumer que les dieux dédicataires d'une inscription bénéficient d'un lieu de culte dans la ville dont proviennent les dédicants – il était naturel de s'adresser aux divinités locales quel que fût le panthéon vénéré dans la patrie des voyageurs. L'interprétation proposée par le savant italien pose néanmoins plusieurs difficultés. D'un point de vue strictement paléographique, sa lecture soulève une seule objection : l'examen de la pierre exclut la leçon α pour la lettre qu'il restitue à la fin de Αὐτομαλαχ[α]. Les obstacles opposés par la morphologie du toponyme sont plus embarrassants. D'abord, la métathèse initiale \*AY > YA peut seulement s'expliquer par l'hypothèse d'une erreur du lapicide, peu satisfaisante en l'absence d'arguments convergents. Ensuite, la consonne finale χ serait incompatible avec toutes les désinences connues du nom libyen : Αὐτομάλαξ (nomin.)<sup>12</sup>, Αὐτόμαλα (nomin.<sup>13</sup>, accus.<sup>14</sup>), Αὐτομάλακα (accus.)<sup>15</sup>, Αὐθαμάλακος (gén.)<sup>16</sup>, Αὐτομάλακας (accus.), Αὐτομαλάκων (gén.)<sup>17</sup>, ethnique Αὐτομαλακίτης, Αὐτομαλακεύς<sup>18</sup>. Enfin, la seule attestation épigraphique du toponyme, logiquement la plus fidèle à la prononciation locale, comprend un θ au lieu d'un τ et un α au lieu d'un o dans la deuxième syllabe : Αὐθαμάλακος (gén.)<sup>19</sup> – cette occurrence, présente dans le fameux *diagramma* de Cyrène, est aussi la plus ancienne (seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>). On relèvera à ce propos l'erreur de Stucchi (p. 602, n. 3), qui attribuait l'inscription de Siwa au II<sup>e</sup> siècle après J.C. – reprochant à tort à Fakhry de la situer avant notre ère. Or Stucchi se fondait précisément sur cette datation abusivement tardive pour rapprocher sa propre leçon épigraphique de la variante Αὐτομάλαξ consacrée par les géographes qu'il croyait contemporains (Ptolémée IV, 4, 2 et *Stadiasmus* 83-84)... En définitive, il est bien possible que la forme épigraphique originale Αὐθα- ait été transformée, dans la tradition littéraire grecque, en une initiale Αὐτο- de consonance plus hellénique. Pour conclure, la multiplication des difficultés soulevées par la leçon de Stucchi, dans un passage dont la paléographie est particulièrement délicate, appelle la plus grande circonspection.

<sup>12</sup> PTOL., *Geogr.* IV 4, 3.

<sup>13</sup> STRAB. XVII 3, 20 (C 836).

<sup>14</sup> ERATOST. *apud* STRAB. II 5, 20 (C 123); DIOD. S. XX 41, 2; APOLLON. *apud* ST. BYZ., s.v. Αὐτομάλακα.

<sup>15</sup> ALEX. POLYH. *apud* ST. BYZ., s.v.

<sup>16</sup> SEG IX, 1, 3 (= SB VIII 10072, 3).

<sup>17</sup> *Stadiasmus* 83 (voir apparat critique) et 84 (= GGM I, p. 456).

<sup>18</sup> ST. BYZ., s.v. Αὐτομάλακα.

<sup>19</sup> Voir note 16.

<sup>20</sup> Voir A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai historiae de l'époque républicaine au principat d'Auguste, Études d'Antiquités Africaines*,

Paris, 1987, p. 85-117. Sur le rôle d'Authamalax comme frontière occidentale de la Cyrénaïque, voir *id.*, « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C. - 235 apr. J.-C.) », in *ANRW II, Principat*, 10.1, Berlin, 1988, p. 1018-1019.

<sup>21</sup> POLÉM. fr. 12 (FHG III, p. 119).

En réalité, la ligne 1 et la ou les lignes précédentes contenaient vraisemblablement les noms, patronymes et peut-être les ethniques de plusieurs dédicants masculins en âge de procréer (cf. ὑπὲρ αὐτῶν καὶ τῶ[ν] γυναικῶν καὶ τέκνῳ[ν]). Étant donné le mauvais état de conservation de la pierre, aucune lecture ne sera proposée ici, mais l'on pourra consulter les photographies de détail publiées en fig. 2 et 3.

**L. 4.** [Fig. 4] Après le nom d'Héra figurait soit une épithète de la déesse, soit le nom d'une dernière divinité, on aura donc le choix de restituer Λιβύ[σση], «à Héra libyenne», ou Λιβύ[η], «à Héra et à la déesse Libye». Les textes littéraires attribuent certes à plusieurs divinités classiques les épithètes Λίβυς et Λίβυσσα. Selon Polémon, périégète alexandrin actif dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le héros Argos fonda sur le territoire argien un sanctuaire consacré à Déméter de Libye<sup>21</sup> : la divinité «africaine» ainsi nommée est vraisemblablement la Déméter de Cyrène, dont le culte avait pris une ampleur particulière dès les premiers temps de la colonie<sup>22</sup>. D'après la scholie citant Polémon, Argos aurait instauré le culte de la Libyenne parce qu'il avait introduit la culture du blé en Argolide, après se l'être procuré en Libye (ἐκ Λιβύης Ἄργου μεταπεμψαμένου). Une version plus succincte due au grammairien Festus remonte probablement à la même tradition : «Une plaine dans la campagne argienne est appelée "Libyque" parce que c'est là que pour la première fois furent importées les céréales depuis la Libye. C'est aussi pour cette raison que les Argiens appellent Cérès "*Libyssa*"<sup>23</sup>.» On se demandera si l'approvisionnement en grain de Libye auquel font allusion ces légendes étiologiques, et le culte subséquent de Déméter l'africaine, ne renvoient pas les échos mythologiques de l'une des crises frumentaires qui frappèrent la Méditerranée orientale dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère : en effet, lors de l'une de ces crises, Cyrène livra du grain dans des conditions privilégiées à nombre de Cités menacées par une pénurie céréalière (σιτοδεία) et commémora son acte salvateur en gravant dans le marbre le nom des bénéficiaires et la quantité de blé attribuée à chacun<sup>24</sup>. Or, dans cette liste décroissante comprenant pas moins de quarante-cinq noms différents, Argos apparaît en troisième position *ex aequo*, juste derrière Athènes et Olympias, la mère d'Alexandre. Peut-être fut-ce à cette occasion, ou à une autre du même ordre, qu'Argos soulagée adopta, sous le nom de Δημήτηρ Λίβυσσα, le culte de la grande déesse agraire de la Cité qui lui avait fourni le blé providentiel. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse – que l'on aimerait à vrai dire pouvoir étayer par des arguments moins ténus –, l'épithète «libyenne» attribuée à Déméter définit le domaine géographique dans lequel la déesse grecque qui avait patronné l'approvisionnement, mythique ou historique, de la Cité argienne exerçait ses compétences agricoles.

<sup>22</sup> Les fouilles du sanctuaire hors les murs de Déméter et Korè à Cyrène, dont la fondation suivit vers 600 l'établissement d'un premier sanctuaire *intra muros*, sont en cours de publication sous la direction de D. White, dont on verra notamment, pour le cadre chronologique du développement du site, *The Extramural Sanctuary of Demeter and Perse-*

*phone at Cyrene, Libya. Final Reports*, v. *The Site's Architecture, its First Six Hundred Years of Development*, Philadelphia, 1993. Du même auteur, voir aussi «Demeter Libyssa, Her Cyrenean Cult in Light of the Recent Excavations», *QAL* 12, 1987, p. 67-84, part. 74-84.

<sup>23</sup> FESTUS, s.v. *Libycus* (éd. LINDSAY, p. 108).

<sup>24</sup> A. LARONDE, *Cyrène*, p. 30-31, cf. aussi les commentaires de G. MARASCO, *Economia e storia*, Viterb., 1992 (*non vidi*), cf. *Bull.*, 1993, 695, et P. BRUN, «La stèle des céréales de Cyrène et le commerce du grain en Égée au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.», *ZPE* 99, 1993, p. 185-196.

Il en va autrement d'Apollon libyen, dont l'épithète spécifique renvoie plus particulièrement à une généalogie ammonienne. En effet, Clément d'Alexandrie <sup>25</sup> affirme qu'Aristote distinguait cinq Apollon différents, dont le dernier est défini comme « Le Libyen, le fils d'Ammon ». Quant à Ammon lui-même, le « dieu libyen » par excellence de la tradition historiographique grecque <sup>26</sup>, il est qualifié de « Zeus libyen » dans un passage de Nonnos de Panopolis sur lequel nous reviendrons <sup>27</sup>. Étant donné les attestations classiques de deux divinités « libyennes » apparentées, Zeus-Ammon et Apollon, père et fils, on pourrait être tenté de compléter la famille ammonienne en postulant l'existence d'une parèdre « Héra libyenne », qui serait nommée à la fin de notre ligne 4.

Cependant, deux faits contraires à cette hypothèse imposent l'autre restitution. Le premier, sans doute le plus contraignant, est l'espace matériellement disponible à la fin de la ligne. Comme les lignes 3 et 5 comptaient à l'origine seulement 17 et 18 lettres, la restitution courte est la plus probable (Λιβύ[η] plutôt que Λιβύ[σση], le Σ constituant de surcroît une lettre large) – même dans cette hypothèse, la ligne 4 demeure la plus longue de l'inscription (19 lettres). La seconde raison de ne pas opter pour la restitution longue est que, contrairement à l'adjectif Ἀμμωνία, l'épithète Λίβυσσα attribuée à Héra serait sans parallèle, alors que la déesse Libye supposée par la restitution courte est bien attestée par ailleurs. On connaît en effet plusieurs dédicaces à la Libye personnifiée; celles-ci sont toujours étroitement liées à l'histoire et aux traditions de Cyrène. Nous savons par Pausanias que sous le règne d'Arcésilas IV, vers 470-450, les Cyrénéens consacrèrent à Delphes une statue de Battos le fondateur dressé sur un char, aux côtés de Cyrène aurige, et couronné par la déesse Libye <sup>28</sup>. Sur l'agora de Cyrène, au cœur de la Cité, une vaste base monumentale fut établie dans la I<sup>re</sup> moitié du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère; les socles inscrits de quelques-unes des statues qui la surmontaient sont conservés: l'un porte les noms de Cyrène et d'Apollon, un autre, ceux d'un souverain (remplacé plus tard par un empereur) et de Libye <sup>29</sup>. Toujours sur l'agora, la base d'une statue dédiée à Libye – *Libuae sacrum* –, fut dressée entre 39 et 44 de notre ère par un client, Marcus Messius Atticus, « pour la sauvegarde » de son patron, le proconsul de Crète et Cyrène Publius Pomponius Secundus <sup>30</sup>. Enfin un relief découvert dans le temple d'Aphrodite à Cyrène représente Libye couronnant Cyrène, qui étrangle le lion. L'épigramme commentant la scène indique que ce monument, attribué d'après des critères stylistiques au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, fut offert par un particulier pour commémorer la grande φιλοξενία de la Cité <sup>31</sup>. Ainsi Libye, plusieurs fois mise en rapport avec des personnages importants pour la Cité, participe-t-elle régulièrement à l'image politique et religieuse de Cyrène.

<sup>25</sup> CLÉM. AL., *Protr.* II, 28, 3, cf. AMPEL. 9, 6, et CIC., *De nat. deor.* III, 57, dont le texte se rattache à la même tradition sans mentionner pourtant le cinquième Apollon libyen.

<sup>26</sup> La tradition grecque eut d'ailleurs une postérité dans la littérature latine, puisque OVIDE, *Metam.* V 328, adopta un calque de l'épithète grecque d'Ammon (*Libys Ammon*); cf. aussi SIL. ITAL. XIII 767-768 (*Libyci Hammonis*).

<sup>27</sup> NONN., *Dionysiaca* III 291.

<sup>28</sup> PAUS., X, 15, 6. Voir E. CATANI, « Per un'iconografia di Libya in età romana », *QAL* 12, 1987, p. 386; pour la datation, Fr. CHAMOUX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, BEFAR 177, Paris, 1953, p. 199.

<sup>29</sup> *SECir* 155 (ASAA 39-40, n.s. 23-24, 1961-1962, p. 303); voir surtout les commentaires d'A. LARONDE, *Cyrène*, p. 366-367, et E. CATANI, p. 387 (cf. *SEG* 38, 1988, 1887, et 37, 1987, 1675).

<sup>30</sup> P. ROMANELLI, « Un nuovo governatore della

provincia di Creta e Cirene : P. Pomponio Secondo », *QAL* 4, 1961, p. 97; cf. E. CATANI, p. 387-388, fig. 2.

<sup>31</sup> *GIBM* IV 1061, cf. *SEG* 37, 1987, 1675; E. CATANI, p. 388-391. Sur l'iconographie de la Libye personnifiée, notamment sur les monnaies de la province de Crète et Cyrène, voir aussi M.-A. ZAGDOUN, s.v. « Libye », in *LIMC* VI, 1, p. 284-286; on adoptera la prudence de l'auteur à propos du fameux Hermès représentant, sous un bélier, les têtes adossées d'Ammon cornu et d'une déesse

À Siwa même, Libye n'était pas totalement inconnue. En effet, un homme de l'oasis d'Ammon est mentionné dans un papyrus grec daté du début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère : son nom typique de la région, Σφανέμων, signifiant « Il appartient au visage d'Amon » (*Ns-p3-ḥr-n-'Imn*), le place d'emblée sous le patronage de *P3-ḥr-n-'Imn*, l'une des grandes divinités locales adorées dans l'Ammonieion et, non loin de là, dans le temple bas d'Oum-Oubayda<sup>32</sup>. Quant au nom de sa mère, Λιβύη (l. 7), il semble répondre en écho au culte de la déesse Libye, dont nous savons maintenant qu'elle reçut une place auprès des autres dieux vénérés sur l'acropole d'Aghourmi.

#### L. 8. Les traces de lettres visibles sont insuffisantes pour proposer une restitution fiable.

Il est parfois inutile d'invoquer à tout prix une raison théologique pour expliquer la présence concomitante de plusieurs divinités différentes dans une même dédicace. La motivation du dédicant pouvait être pratique, dictée par les contingences de l'organisation du culte, voire circonstancielle, induite par les événements de sa propre destinée. Néanmoins, il n'est pas impossible, dans le cas présent, d'entrevoir la cohérence qui présida à la réunion des cinq dédicataires. L'auteur de l'inscription paraît avoir adopté une répartition sexuelle, les dieux étant nommés avant les déesses ; la liste aurait été obtenue par l'addition d'une triade et d'un couple. Nous avons vu plus haut les documents attestant la première : dans la mesure où Ammon est implicitement assimilé au maître de l'Olympe, l'*interpretatio Graeca* lui confère une « Héra ammonienne » pour parèdre. Quant au dieu fils Parammon, il procède de son père jusque dans son nom, qui semblerait signifier « Celui qu'a fait Ammon » (*P3-ḥr-n-'Imn*<sup>33</sup>). Restent Poséidon et Libye, qui formeraient un couple. Observons dès l'abord que le rapprochement entre Zeus (*alias* Ammon), souverain du monde céleste, et Poséidon, seigneur de l'univers abyssal, n'aurait rien pour étonner dans un contexte grec classique<sup>34</sup> – selon un règlement alexandrin en vigueur vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les deux Kronides doivent d'ailleurs être invoqués conjointement avec Héra, lorsqu'un habitant d'Alexandrie est sommé, dans le cadre d'un procès, de pratiquer un serment par les dieux<sup>35</sup>. Zeus, Héra et Poséidon, auxquels était jointe Athéna, furent également invoqués dans un serment prêté pour sceller un traité entre les Phocidiens et les Béotiens<sup>36</sup>. D'un point de vue

coiffée des boucles libyques (Libye 7 du catalogue, p. 285) : on y a reconnu Isis ou, plus vraisemblablement Libye ; cependant il paraîtra peut-être plus naturel d'y voir un dieu et sa parèdre, c'est-à-dire, d'après notamment l'inscription rééditée ici, Ammon et Héra (Ammonia). Parmi les représentations potentielles de la Libye, on ajoutera celle qui figurait peut-être dans la frise peinte d'un bâtiment public d'Herculanum : l'iconographie a disparu, seule est conservée la légende « Λιβύ[η] », commentant l'un des travaux d'Hercule (époque flavienne, selon l'éditeur), M. PAGANO, « Un ciclo delle imprese di Ercole con iscrizioni

greche ad Ercolano », *MDAIR* 97, 1990, p. 157-158, numéro 5 et pl. 44, 5, cf. *SEG* XL, 1990, 823, 6.

<sup>32</sup> P. Graux II 27, 3 ; 7 ; 15 ; 20 ; sur Σφανέμων, voir ma thèse de doctorat à paraître dans les *OLA*, où ce nom est analysé en détail, ainsi que « Les fondateurs du sanctuaire d'Amon à Siwa (désert Libyque). Autour d'un bronze de donation inédit », à paraître dans les hommages à J. Quaegebeur.

<sup>33</sup> Voir la *ZPE* 107, 1995, p. 213-216.

<sup>34</sup> E. WÜST, s.v. « Poseidon », in *RE* XXII, 1, 1953, col. 510 ; J. RUDHART, s.v. « Eau », in Y. BONNEFOY (éd.), *Dictionnaire des mythologies* I, Paris, 1981, p. 335.

<sup>35</sup> *P. Hal.* I, 216 (*dikaionata*) ; cf. aussi la relation d'un sacrifice aux Kronides Zeus, Arès et Poséidon pour la protection des navigateurs, à Adoulis, par un roi Axoumite, *SB* V 8545 B 16.

<sup>36</sup> *IG* IX 1, 98, 15-16, cf. P. M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria* II, Oxford, 1972, p. 326, n. 17. On observera que dans ce traité, comme dans notre inscription, l'énumération divine se clôture par une formule globale invoquant toutes les divinités des deux sexes : [Ὁμνύω τ]ὸν Δία τὸμ βασιλέα καὶ τὴν Ἥραν τὴμ βασιλείαν καὶ τὸμ Ποσειδ[ῶνα καὶ τ]ὴν Ἀθηνᾶν καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς πάντας καὶ πάσας...

plus régional, la présence de Poséidon peut s'expliquer par les attaches privilégiées qui le liaient, selon les mythographes grecs, au continent libyen : « (Les Grecs) », écrit Hérodote, « apprirent à connaître ce dieu par les Libyens. En effet, aucun (peuple) ne possède le nom de Poséidon depuis l'origine (de son histoire), si ce n'est les Libyens, et ils vénèrent toujours ce dieu <sup>37</sup>. » Dans la même veine, une scholie de la quatrième Pythique de Pindare affirme que « Poséidon aurait enseigné aux Libyens l'art d'atteler les chars » <sup>38</sup>. À Siwa même, d'après un exposé d'Ératosthène de Cyrène <sup>39</sup>, des effigies de dauphins posés sur des petits piliers avaient été consacrées par des théores cyrénéens, comme en attestait la dédicace du monument ; si l'on rapproche notre propre inscription de ce témoignage, on est tenté de supposer que les théores cyrénéens avaient consacré leur statue de dauphins dans le cadre du culte local de Poséidon, dont les liens avec les animaux marins, et notamment les cétacés anthropophiles, sont illustrés ailleurs dans l'iconographie. Ainsi, sur l'île de Théra, métropole de Cyrène, un *temenos* rupestre aménagé dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère comprenait, gravées dans la roche, les représentations d'un lion, dédié à Apollon, d'un aigle, dédié à Zeus et d'un dauphin, que la dédicace consacre en ces termes : « À Poséidon Pélagios. Pour les dieux, Artémidoros a façonné sur une pierre que le temps ne fatigue pas un dauphin tenu pour bienveillant envers les humains <sup>40</sup>. » Mais notre inscription s'éclaire surtout à la lumière des amours qui unirent Libye elle-même au maître des profondeurs. Une autre scholie pindarique nous apprend en effet que « La Libye entière est consacrée à Poséidon à cause du fait que Poséidon s'est uni à Libye <sup>41</sup> ». Les généalogies mythologiques décrivant le produit de cette union comprennent diverses variantes <sup>42</sup>, mais les vers de Nonnos de Panopolis, poète issu du terroir égyptien, sont probablement les plus instructifs de notre point de vue : « Là, elle (Io) enfanta "Épaphos" à Zeus, parce que son époux divin avait effleuré (ἐπαφήσατο), de ses mains transportées de désir, le sein inviolé de la génisse fille d'Inachos ; Épaphos, fils d'un dieu, fut le père de Libyè ; puis, pour se rendre à la couche de Libyè, Poséidon quitta son royaume pour aller jusqu'à Memphis, en quête de la vierge fille d'Épaphos. Alors la jeune fille, ayant recueilli l'habitant des profondeurs marines qui voyageait sur la terre ferme, enfanta le Zeus libyen, Bélos, l'auteur de ma race. Et les sables arides font entendre la voix d'un oracle nouveau, celui du Zeus des Asbystes, qui répond à (ἀντίρροπον) la colombe de Chaonie, par don prophétique <sup>43</sup> » (traduction P. Chuvin). Les derniers vers identifient clairement le « Zeus libyen » avec l'Ammon de Siwa – auquel Bélos-Baal est assimilé pour l'occasion – ; en effet, l'ethnique des « Asbystes » désigne par synecdoque l'ensemble des peuples libyens <sup>44</sup>, tandis que l'allusion à « la colombe de Chaonie » (donc

<sup>37</sup> HÉROD. II 50 cf. IV 188.

<sup>38</sup> *Schol. in PIND., Pyth.* IV, 1a ; cf. aussi MNASÉAS *apud* HÉSYCH., *FHG* III, 156 ; STÉPH. BYZ. s.v. Βάρκη.

<sup>39</sup> Cité par STRAB. I, 3, 4 (C 49).

<sup>40</sup> *IG* XII 3, 1347, cf. E. SIMON, s.v. « Poseidon », in *LIMC* VII 1, p. 477, n° 274. Sur le dauphin comme compagnon de Poséidon, voir aussi S. VILATTE, « Apollon le dauphin et Poséidon l'Ébranleur : structure familiale et souveraineté chez les Olympiens ; à

propos du sanctuaire de Delphes », in M.-M. MACTOUX, E. GENY (éd.), *Mélanges P. Lévêque* 1, *Centre de Recherches d'Histoire Ancienne* 79, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon* 367, p. 313-314. Pour illustrer les liens privilégiés que Poséidon entretenait avec la Libye grecque en particulier, on se rappellera que la lignée battiade avait ce dieu pour ancêtre, cf. Fr. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 271, n. 2.

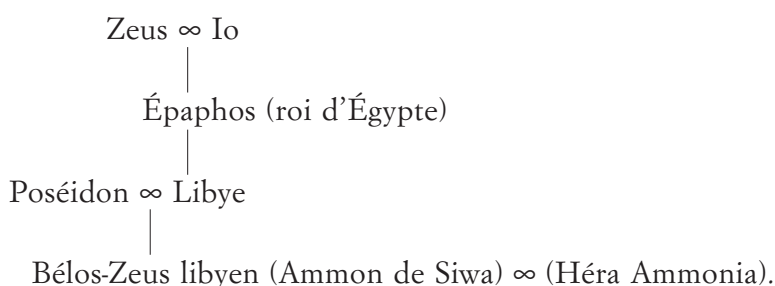
<sup>41</sup> *Schol. in PIND., Pyth.* IV, 61.

<sup>42</sup> M.-A. ZAGDOUN, *LIMC* VI, 1, p. 284.

<sup>43</sup> NONN., *Dionysiaca* III, 284-294.

<sup>44</sup> A. LARONDE, « Zeus Ammon en Libye », in *Homages à J. Leclant* III, *BdE* 106/3, 1994, p. 333, semble également pencher pour cette interprétation. Sur le peuple des Asbystes, J. DESANGES, *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique*, Dakar, 1962, p. 147-149 ; *id.*, s.v. « Asbystae/Asbytae », in *Enc. Berb.* VII 1989, p. 953 (A286).

épirote), auquel fait contrepoids le nouveau culte libyen (νήν ἀντίρροπον ὁμήν), renvoie à l'une des légendes rapportées par Hérodote <sup>45</sup> sur la fondation symétrique des oracles de Siwa et de Dodone : deux colombes quittèrent Thèbes d'Égypte, l'une se posa dans l'oasis d'Ammon, dont elle institua l'oracle, l'autre parvint chez les Dodonéens, où elle fit établir l'oracle de Zeus. Le texte de Nonnos, rapproché de notre inscription, permet de dresser la généalogie suivante :



En vertu de ces liens de parenté, toutes les divinités nommées dans notre inscription composeraient une grande famille : du couple Poséidon  $\infty$  Libye descend Bélos-Zeus libyen *alias* Ammon, dont l'union avec Héra Ammonienne engendra Parammon. Et la cohérence de la quintuple dédicace serait ainsi parfaite. Mais à rapprocher trop rigoureusement le texte nonnien de l'inscription de Siwa, on acquiert l'impression que la généalogie exposée par le poète panopolite est circulaire : de la petite-fille du Zeus olympien naît un Zeus libyen, dont nous connaissons la parèdre, à l'instar de la génération antépénultième, sous le nom « Héra d'Ammon ». Certes, malgré l'assimilation implicite du roi des dieux égyptien au souverain de l'Olympe, Ammon n'est pas exactement Zeus <sup>46</sup>, tout comme l'« Héra d'Ammon » ne recouvre pas réellement « Héra tout court ». Néanmoins, si la parenté de Poséidon, Libye et Bélos est bien attestée chez les autres mythographes, l'identification de ce dernier avec Zeus Libyen *alias* Ammon semble propre à Nonnos : Pausanias, pour citer un seul exemple, opère soigneusement la distinction entre le *Siwi* et le Babylonien <sup>47</sup>. La pirouette permet à Nonnos de justifier l'existence de deux Zeus différents, un classique et un « *baladi* », tout en apparentant ce dernier à Poséidon et à Libye – on serait dès lors enclin à penser que le poète n'ignorait pas tout des liens culturels qui unissaient, à Siwa, Poséidon et Libye à la famille ammonienne : en se permettant de jongler avec les générations mythologiques et les *interpretationes Graecae*, n'agissait-il pas en connaissance de cause ?

<sup>45</sup> HÉROD. II 55. Voir cependant P. CHUVIN, *Nonnos de Panopolis II*, Paris, 1976, p. 146, v. 294, qui émet des doutes sur l'hypothèse d'une allusion à la double fondation.

<sup>46</sup> A. LARONDE, « Zeus Ammon en Libye », p. 331-332, fait observer que les textes grecs ne confondent pratiquement jamais les deux divinités, Ammon étant désigné sous son propre nom. Je ne

suis cependant pas l'auteur, lorsqu'il considère le nom « Ammon » comme une simple épiclesse de Zeus.

<sup>47</sup> PAUS. IV 23, 10 : « (...) Ammon en Libye et Bélos à Babylone, le second dut son nom à un homme égyptien, Bélos, fils de Libye, tandis qu'Ammon le dut au berger qui fonda (son culte) » ; en revanche, Hesychius pourrait bien s'être inspiré du texte de Nonnos pour sa propre définition : si Bélos est un

Zeus, fils de Poséidon, il n'est pas nécessaire de restituer, comme le font généralement les éditeurs, un καί entre Ζεύς et Ποσειδῶνος, s.v. βῆλος· οὐρανός καὶ Ζεὺς Ποσειδῶνος υἱός. Sur les traditions relatives à Bélos, K. TÜMPEL, s.v. « Belos 3 », in *RE V*, col. 260-261.

La dédicace de Siwa exprime ainsi le métissage culturel de cette oasis libyenne établie au croisement des courants d'Égypte et de Cyrène : y sont réunis une triade égyptienne, dont le culte se répandit jusque dans les Cités grecques de Lindos, Athènes et Olympie, et un couple hellénique assortissant un Poséidon lié à l'Afrique par des attaches personnelles et une divine princesse, fille d'un roi égyptien (Épaphos), éponyme du continent libyen tout entier... Αἰβύη donnait jusqu'ici l'image d'«une divinité peu populaire et <d>une entité mythologique peu consistante<sup>48</sup>», mais sa mention comme dédicataire aux côtés d'Ammon, Parammon, Poséidon et Héra témoigne de ce qu'elle pouvait néanmoins bénéficier d'un culte au même titre que ces dieux bien établis. Cette personnification géographique, qui participait habituellement à l'image politique et religieuse de Cyrène, incarnait les traditions africaines de cette Cité ; aussi son introduction dans le panthéon *siwi*, dont on perçoit l'écho jusque dans l'anthroponymie indigène, fut-elle vraisemblablement l'œuvre de Cyrénéens.

<sup>48</sup> M.-A. ZAGDOUN, *LIMC* VI, 1, p. 286.

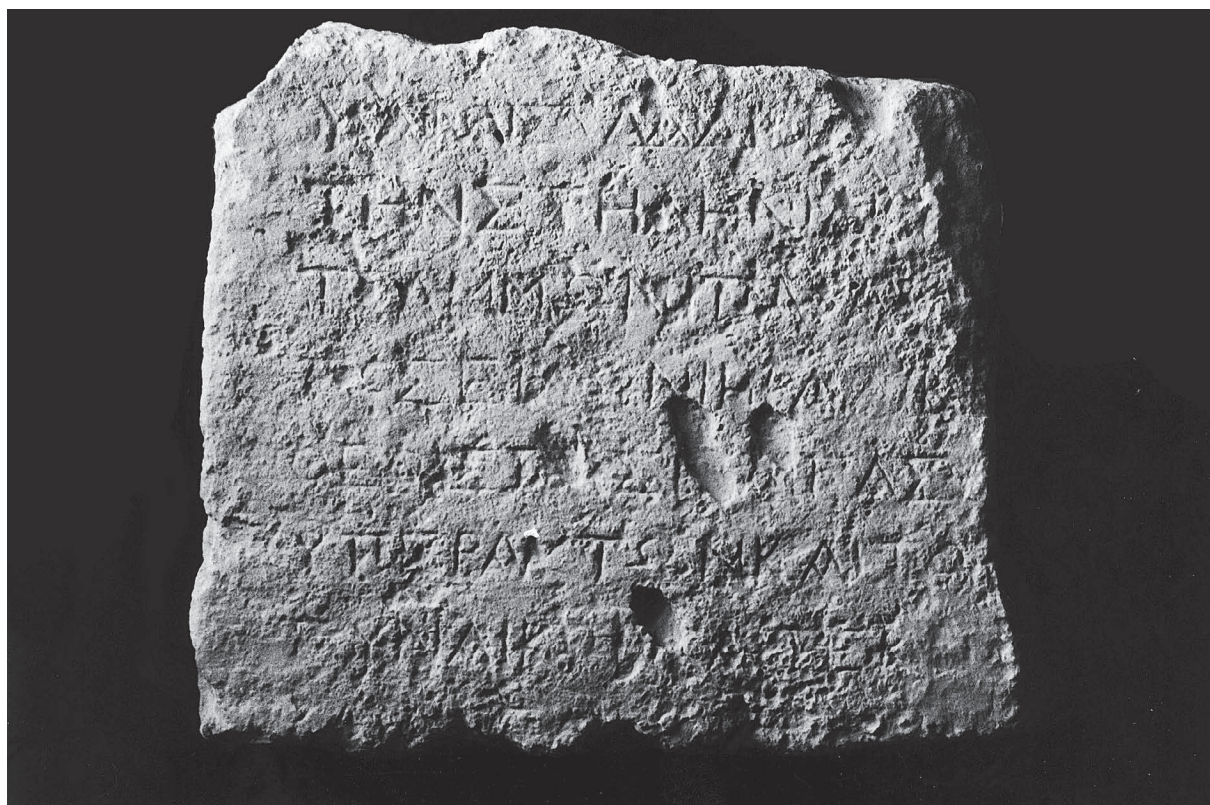


Fig. 1. Dédicace à Ammon et aux dieux *synnaoi* trouvée sur l'acropole d'Aghourmi (Siwa).



Fig. 2. Détail du début de la ligne 1.



Fig. 3. Détail de la fin de la ligne 1.



Fig. 4. Détail de la ligne 4.